

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV de réunion du Conseil du 23 mai 2024
- 2) Délibération aide exceptionnelle à l'association Roumois Terres Vivantes en Normandie
- 3) Délibération aides exceptionnelles à 2 Collégiens Hauvillais qualifiés aux Championnats de France UNSS d'athlétisme
- 4) Délibération aide exceptionnelle pour une élève de seconde pour une formation de préparation au BAFA
- 5) Délibération aide exceptionnelle pour une élève participant à un stage sportif à Morzine
- 6) Délibération autorisation de signature de la convention d'occupation de locaux communaux liés au fonctionnement des accueils de loisirs
- 7) Délibération validation du projet de révision du classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires de l'Eure
- 8) Questions diverses

Présents :

CROGUENNEC Jean Pierre
DAMM Jean Marie
DUPERRON Christine
LEFEBVRE Eric
LE GUEN Jean Claude
LUST Virginie
MIGNOT William

Absentes excusées : GAILLARD Monique – VERDUN Sylvie – COUZI Brunhilde
FAUCON THIERRY, absent excusé, donne pouvoir à MIGNOT William
DELANOS Arnaud, absent excusé, donne pouvoir à LE GUEN Jean Claude

Absent : TALEB Claude

Christine DUPERRON est désignée secrétaire de séance.

Mme Allain, adjoint administrative, assiste à la séance.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 18 H 55.

1) Approbation du PV de réunion du Conseil du 23 mai 2024

Le PV ne fait pas l'objet d'observations.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 dont 2 pouvoirs

2) Délibération aide exceptionnelle à l'association Roumois Terres Vivantes en Normandie

La Municipalité est sollicitée par l'association Roumois Terres Vivantes qui organise le 6 octobre 2024 une grande fête de la ruralité

Le document préparatoire fourni par l'association fait état d'une prévision d'aide financière des communes de 2.000 euros. La Municipalité est sollicitée à hauteur de 1.000 euros. Christine Duperron fait remarquer que peu de communes avoisinantes semblent avoir répondu favorablement à la demande de Terres Vivantes et propose de limiter notre aide au tiers de la somme réclamée aux communes. Les Conseillers partagent ce point de vue.

Une somme de 670 euros sera versée à Terres Vivantes pour l'organisation de cette fête rurale.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 dont 2 pouvoirs

3) Délibération aides exceptionnelles à 2 Collégiens Hauvillais qualifiés aux Championnats de France UNSS d'athlétisme

Deux élèves hauvillais ont participé aux Championnats de France d'athlétisme du 17 au 20 juin 2024, à Belfort. Les familles demandent au Conseil une aide financière venant compenser les 275 euros engagés pour le séjour.

Le Conseil est d'accord sur le principe mais souhaite la participation des élèves à une action d'intérêt communal. Le Conseil propose une aide de 75 euros.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 dont 2 pouvoirs

William Mignot prendra contact avec les parents concernés.

4) Délibération aide exceptionnelle pour une élève de seconde pour une formation de préparation au BAFA

Le Conseil est sollicité pour participer aux frais engagés par une jeune Hauvillaise qui suit une formation BAFA.

Le Conseil est d'accord sur le principe mais souhaite la participation de la jeune fille à une action d'intérêt communal. Le Conseil propose une aide de 75 euros.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 dont 2 pouvoirs

William Mignot prendra contact avec les parents concernés.

5) Délibération aide exceptionnelle stage sportif à Morzine

Le lycée Jacques Prévert de Pont-Audemer organise un séjour sportif de 5 jours à Morzine pour les lycéens de cet établissement.

La participation financière demandée aux parents est de 330 euros.

Les parents d'une lycéenne, habitants de la Commune, sollicite une aide de la Commune.

William Mignot propose une participation à hauteur de 75 euros.

Jean Pierre Croguennec propose qu'en contre-partie de cette aide exceptionnelle, la jeune Hauvillaise fasse quelques heures de travaux d'intérêt communal.

Les Conseillers valident cette proposition. William Mignot prendra contact avec les parents concernés.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 dont 2 pouvoirs

6) Délibération autorisation de signature de la convention d'occupation de locaux communaux liés au fonctionnement des accueils de loisirs

Le Conseil Communautaire lors de sa réunion du 2 avril 2024 a décidé, en contre partie de l'occupation des locaux communaux pour la garderie, de fixer une prise en charge à hauteur de 0,21 euro / heure de présence réelle par enfant pour l'exercice 2024. Le Conseil doit autoriser William Mignot à signer la Convention.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 dont 2 pouvoirs

7) Délibération validation du projet de révision du classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires de l'Eure

Dans le cadre de la lutte contre le bruit, l'Etat, par l'article L 571-10 du code de l'environnement, impose l'établissement d'un classement sonore des infrastructures routières.

Celui-ci est révisé régulièrement et le Conseil doit se prononcer sur le projet de révision de classement sonore.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 dont 2 pouvoirs

Questions diverses

. *Projet de limitation de vitesse à 50 km/h depuis le carrefour de la RD 90 et la rue de Brotonne*

William Mignot informe le Conseil qu'il a été sollicité par plusieurs riverains de la RD 90 pour qui, entrer et sortir de leur propriété devient dangereux du fait de la vitesse excessive de nombreux automobilistes.

La DDR propose de déporter l'entrée du Village au carrefour RD 90 / rue de Brotonne, ce qui aurait pour incidence de limiter à 50 km/h cette partie de la RD 90 jusqu'au cimetière (900 m). Un radar pédagogique sera installé

Christine Duperron n'est pas favorable au projet estimant qu'il y a d'autres moyens de limiter la vitesse.

William Mignot propose de mettre ce débat à l'ordre du jour du prochain conseil.

. *Maison du Meunier*

William Mignot confirme que le Parc Régional, propriétaire de la Maison du Meunier (Musée), souhaite vendre ce bien. Il a rencontré le Président et la Directrice du Parc, ainsi que le Président de la CCRS, le Directeur Général des Services de la CCRS. Le prix annoncé est de 280.000 euros.

William Mignot et les Conseillers estiment que ce prix est prohibitif. D'autres estimations seront demandées par la CCRS.

. *Contrat de territoire*

William Mignot informe les Conseillers que le contrat de territoire, dossier préparé et déposé par la Municipalité, concernant l'aménagement du Centre Bourg a été validé par la CCRS qui transmet le dossier à la Région. Plus de précisions seront fournies à la rentrée. Le cabinet d'études Viamap travaille sur le projet.

. *Toit du Moulin*

Jean Marie Damm gère le dossier et construit les demandes de financement pour un rénovation qui pourrait avoir lieu en 2025.

. *Orgue de Hauville*

Jean Marie Damm et William Mignot constatent que l'association Les Amis de l'Orgue ne fonctionne plus et que l'orgue de Hauville ne fait plus l'objet d'un entretien adéquat.

Jean Marie Damm reprend contact avec les personnes qui furent en charge de la maintenance de cet instrument.

. *Fin de la première tranche de travaux*

Des concerts d'une Chorale Gospel et de la Chorale de Hauville auront lieu le samedi 2 novembre 2024 pour marquer la fin de la première tranche des travaux.

. Atelier communal

Une visite de l'atelier sera organisée en septembre. En effet, ce bâtiment est en très mauvais état. Jean Claude Le Guen, délégué aux travaux, déterminera les priorités dans la rénovation de ce bâtiment.

. Containers déchets dans le Bourg

Jean Pierre Croguennec déplore la présence permanente des containers déchets devant les habitations de l'alignement de façades, place de l'Eglise, répertoriée par le Parc.

William Mignot explique qu'il a engagé il y a plus de deux ans des demandes auprès de la COM COM qui s'avère, sur ce dossier, inefficace.

Le dossier est toujours d'actualité et les élus réfléchissent à des solutions en régie.

La séance est clôturée à 20 h 15.